

FONTAINE

ville-fontaine.fr

rive gauche

Votre magazine municipal
349 | JUILLET-AOÛT 2020

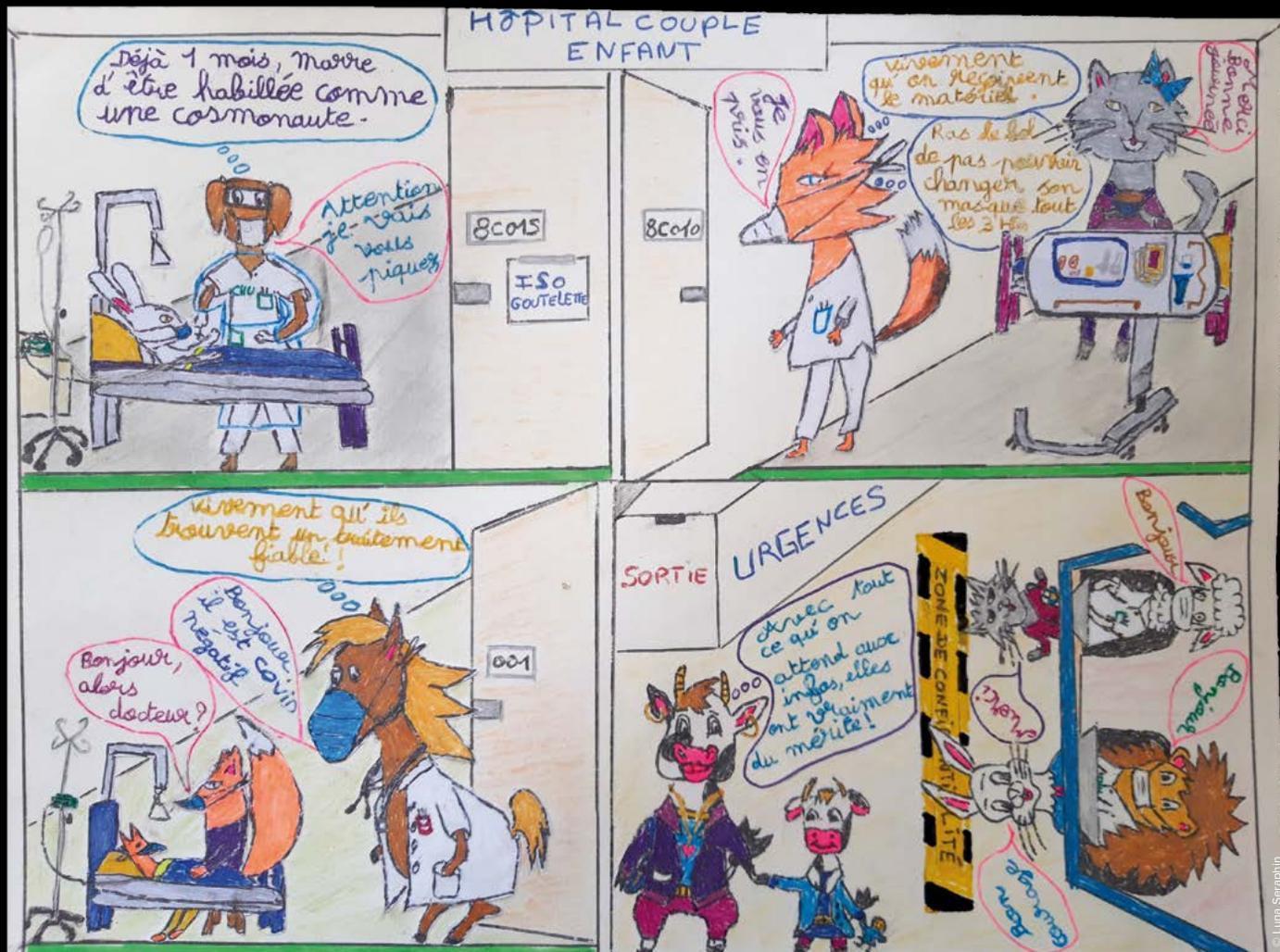


Francck Longo,
nouveau maire

Fontaine en image



© Clara Goubault



Les Fontainoises ont du talent !

Merci à tous les participants du concours « L'instant confiné ». Coups de cœur pour le photomontage de Clara Goubault et les dessins de la jeune Luna Seraphin.

© Luna Seraphin

SOMMAIRE

4 L'instant confiné

6 Décodage

La ville à vélo

7 Le nouveau conseil municipal

12 Une ville qui compte

- 12 CovidRadius
- 12 Transport par câble
- 13 Le Perce-neige lauréat
- 13 Échos de la Métropole

14 Humaine et citoyenne

- 15 Conseil municipal du 15 juin
- 15 Portrait : Maryse Bève
- 16 À votre service

18 Active et créative

- 18 L'été à Fontaine
- 20 La rentrée des équipements culturels

21 Libres expressions

22 Vie pratique

- 22 Institut Ho'Omaha
- 23 Print My Deco



Franck LONGO
maire de Fontaine

ÉDITORIAL

C'est un immense honneur et une très grande fierté d'avoir été élu Maire de la commune de Fontaine.

Je souhaite vous exprimer toute ma reconnaissance pour la confiance massive et les 61,34 % que vous avez accordés à notre équipe. Grâce à vous, notre liste fait partie des mieux élues de notre département de l'Isère. En nombre de voix, vous avez permis à mon groupe d'obtenir plus de suffrages que les maires de Fontaine élus en 2008 ou en 2014.

Je tiens à saluer tout particulièrement Laurent Thoviste, pour le rassemblement que nous avons su construire entre nos deux équipes pour présenter au second tour une liste unie et un programme commun. Nous avons su conjuguer sa liste divers gauche et notre liste du centre et de la société civile pour créer une équipe de fontainois dont le seul parti est Fontaine.

Je souhaite remercier mon prédécesseur, Jean-Paul Trovero et l'ensemble des équipes successives qui ont dirigé Fontaine car ils ont tous consacré du temps pour notre commune.

C'est une immense fierté d'être élu maire à seulement 31 ans d'une des plus grandes communes de notre métropole et de notre département. Mais pour moi pas n'importe quelle ville car c'est celle qui m'a vu grandir. Je suis extrêmement reconnaissant pour tout ce que Fontaine m'a apporté. Je lui dois beaucoup et je sais que j'ai encore tant à lui donner.

Je veux mettre mon énergie et ma jeunesse au service de notre commune et je souhaite que les Fontainois puissent gagner en qualité de vie.

Notre équipe engagera la dynamisation de notre tissu économique et de nos commerces de proximité. Nous enrichirons nos animations sportives et culturelles pour rendre Fontaine plus attractive. Nous ferons de l'écologie et de l'environnement une priorité, avec l'objectif d'accroître nos espaces verts et végétaliser la ville pour favoriser le développement de la nature dans nos quartiers, plutôt que le béton.

Notre volonté sera d'agir efficacement pour la tranquillité de nos habitants, en luttant contre la délinquance et les incivilités qui parfois ternissent l'image de notre commune.

Nous serons particulièrement vigilants aux personnes fragiles, bien sûr nos aînés, nos familles modestes ou nos concitoyens en situation de handicap. Fontaine doit avoir une politique sociale et de santé ambitieuse.

Nous soutiendrons la responsabilisation, l'émancipation et le développement de notre jeunesse. Nous travaillerons rapidement sur la rénovation de nos écoles. Nous engagerons de nouvelles réflexions sur le périscolaire et les structures d'accueil de la petite enfance. Nous défendrons également les intérêts de Fontaine et de ses habitants à la métropole.

Enfin, nous vous proposerons un mode de gouvernance transparent et exemplaire. Sur ce sujet je serai intransigeant avec moi-même mais aussi avec l'ensemble des élus de mon équipe, nous en mesurons la nécessité. J'ai toujours été convaincu qu'un bon dirigeant est d'abord celui qui sait montrer l'exemple. Vous trouverez dans ce magazine les premières décisions que j'ai prises en tant que maire de Fontaine avec ma nouvelle équipe municipale.

Je mesure pleinement la responsabilité qui repose dorénavant sur mes épaules et je tâcherai d'en être digne.

*Vous pouvez compter sur ma détermination
et mon engagement à servir votre commune
et ses habitants.*

Fontaine rive gauche #349. ISSN 0998 7894.

Directeur de la publication : Franck Longo
Directeur de la communication : Chris Guillaudin
Rédactrice en chef : Valérie Treilleford
Rédaction : Nicolas Burdin, Valérie Treilleford
Photographies : Philippe Tripier
Infographies : Laure Bossan, Stéphanie Ogier
Service communication de la Ville de Fontaine,
15 rue Jean Bocq, 38600 Fontaine. 04 76 95 63 24
fontainerivegauche@ville-fontaine.fr.
Mise en page : Éditions Victoria, 09 54 99 27 12
Impression (papier PEFC et encres végétales) :
Imprimerie Notre-Dame, 80 rue Vaucanson,
38330 Montbonnot-Saint-Martin. 04 76 18 56 16
Diffusion : Géo diffusion
Tirage : 12 200 exemplaires. Dépôt légal : 3^e trimestre 2020



PROBLÈME DE DIFFUSION ?

Le journal est diffusé dans votre boîte aux lettres du 20 au 24 juillet. Si vous ne l'avez pas reçu ou en retard, merci de contacter le service communication : communication@ville-fontaine.fr ou 04 76 95 63 20.

Concours

L'instant confiné

17 Fontainoises et Fontainois ont participé au concours « L'instant confiné », l'illustration d'un moment humoristique, tendre ou décalé de cette période particulière qu'a été le confinement.

Les -10 ans



Cléa Chardon



Luna Sérafin



Bastien Filippi

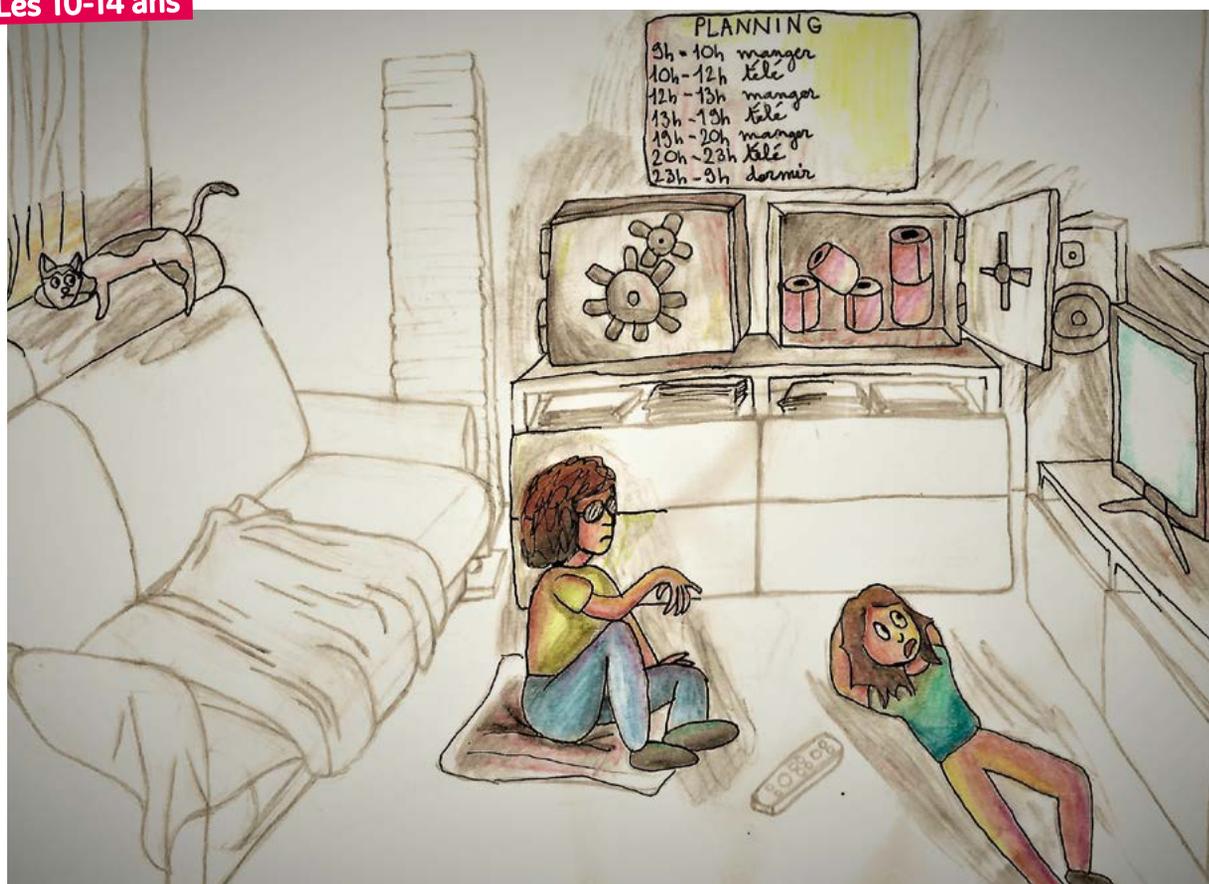


Gianni Paladino



Adam Abbas

Les 10-14 ans



Chloé Bonnaire

Les dessins des adultes



Guillaume Autret



Mary Rananjason

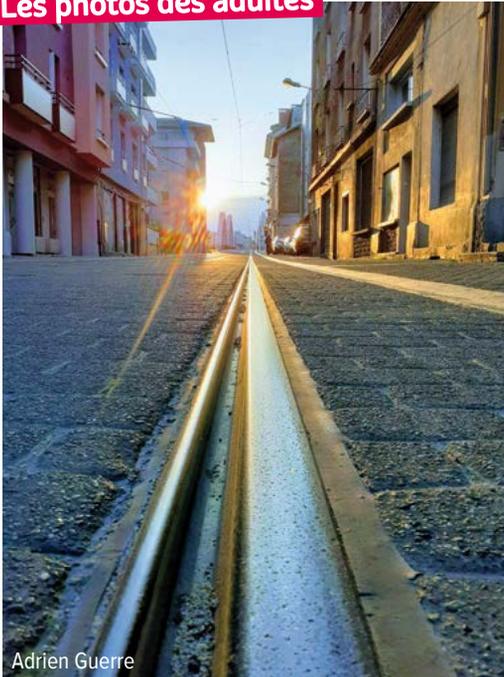


Carine Brun



Véronique Chappuis

Les photos des adultes



Adrien Guerre



Carine Ben Nasr



Tatiana Mesnil



Jean-Luc Graven



Valérie Simone

PHOTO DE CLASSE mars-avril 2020



Clara Goubault



Sébastien Cruzet



DÉPLACEMENTS

La ville à vélo

Selon une étude de l'Insee publiée en 2017, 58 % des trajets domicile-travail de moins d'1 km se font en voiture. Il y a donc de véritables enjeux à développer la marche à pied, les transports en commun et le vélo. En ville, la pratique du vélo présente de multiples avantages : lutte contre la pollution, bénéfiques pour la santé, gain de temps, économies, réduction du trafic automobile... Suite à la crise sanitaire du Covid-19, des aménagements temporaires ont été prévus pour désengorger les routes et transports en commun.

Avec la saturation des réseaux routiers à la fin des années 1980, la pratique cycliste signe son grand retour, tout d'abord en tant que loisir, puis progressivement comme un mode de déplacement privilégié des citoyens. Les villes sont de plus en plus embouteillées et l'augmentation du trafic oblige à revoir les déplacements. Mais, si certains utilisent déjà facilement ce mode de transport, d'autres ont besoin d'espaces sécurisés, notamment quand ils sont accompagnés ou lorsqu'ils transportent des enfants. Pour développer l'usage du vélo il faut donc mettre en place des aménagements qui permettent à chacun de se déplacer selon ses besoins et son niveau de pratique.

Plan gouvernemental

En septembre 2018, le Gouvernement lance un plan vélo très attendu par les associations, collectivités, habitants et acteurs locaux. Ce plan interministériel sur plusieurs années a pour ambition de tripler la part de la pratique du vélo dans les déplacements quotidiens des Français et s'articule notamment sur des questions de sécurité ainsi que des avantages financiers. Plus récemment, avec les mesures de déconfinement faisant suite à la crise du coronavirus, le Gouvernement a souhaité encourager les Français à prendre leur vélo plutôt que les transports en commun. Ainsi, un forfait de 50 € est proposé aux cyclistes qui souhaitent remettre en état leur vélo, par l'intermédiaire d'un réseau de réparateurs référencés (www.coupdepoucevelo.fr). Un soutien financier et technique est apporté aux collectivités qui aménagent des pistes cyclables temporaires.

Métrovélo : Fontaine doit rattraper son retard

La Métropole propose dans l'agglomération grenobloise un vaste réseau cyclable (320 km), mais aussi 7 000 Métrovélos en location et 12 000 places de stationnement. Le réseau Chronovélo met à disposition plus de 40 km de liaisons sécurisées entre les communes de la Métropole. Malheureusement les tergiversations et les divergences au sein de l'ancienne majorité ont fait que rien n'a pu se réaliser sur Fontaine alors que le réseau se développait sur d'autres communes de l'agglomération. Fontaine est aujourd'hui très en retard sur cette question.

TempoVélo : aménagements provisoires

Afin d'éviter de surcharger les transports en commun et les routes et en permettant le respect des distanciations sociales, la Métropole et le Smmag (Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise) encouragent en effet depuis le mois de mai la pratique du vélo en créant 18 km de pistes cyclables provisoires dans toute l'agglomération (Grenoble, Fontaine, Échirolles, Saint-Martin-d'Hères...). Ces pistes (baptisées TempoVélo) sont déployées progressivement et leur tracé suit en grande partie celui des lignes de transport structurantes telles que le tramway et les Chrono bus. La mise en place de la liaison temporaire « TempoVélo » s'est faite dans la précipitation sans concertation avec les usagers. Les aménagements sont légers et réversibles, ils pourront évoluer selon les nécessités. Cette expérimentation fera l'objet d'une évaluation

cet automne. Elle sera présentée aux habitants et usagers, par l'adjointe aux transitions écologiques, l'adjoint à l'urbanisme ainsi que les conseillers délégués aux transports et mobilités douces et à la lutte contre les pollutions. L'évaluation permettra notamment de prévoir, en lien avec la Métropole, le développement des itinéraires cyclables sur la commune.



La TempoVélo

À Fontaine les aménagements « Tempo-vélo A » sont déployés avenue Aristide Briand, rue de la Liberté et sur les quais du Drac participant notamment à la sécurisation des abords de l'école Pont-du-Drac et des piétons sur cet axe. Les stationnements en zone limitée sont suspendus pendant la période d'expérimentation sur le secteur du Centre ancien (pas de verbalisation en zone bleue) et les feux tricolores ont été ajustés pour fluidifier le trafic routier. Les itinéraires de déviation à Fontaine sont disponibles sur www.ville-fontaine.fr



Le dossier

Le nouveau conseil municipal

Le 28 juin, la liste Ensemble pour Fontaine conduite par Franck Longo et Laurent Thoviste a remporté 61,34 % des suffrages. *“Une victoire historique, montrant l’envie de changement des Fontainois”*, commentait Franck Longo, élu maire lors du conseil municipal du 3 juillet qui a rassemblé un public très nombreux à la salle Edmond Vigne.



“C’est une immense fierté et un très grand honneur d’être élu maire à 31 ans, de l’une des plus grosses communes de l’agglomération. C’est la commune qui m’a vu grandir, je lui dois beaucoup. La liste que nous avons conduite avec Laurent Thoviste est l’une des mieux élues de l’Isère et rassemble des Fontainois, dont le seul parti est Fontaine.”

Franck Longo, maire de Fontaine

Les résultats

La liste Ensemble pour Fontaine conduite par Franck Longo et Laurent Thoviste a remporté 61,34 % des suffrages.

1^{er} tour

Inscrits : 12 958
Votants : 4 934 (38,1 %)
Blancs : 54 (1,1 %)
Nuls : 122 (2,5 %)
Exprimés : 4 758 (96,4 %)
Abstention : 8 024 (61,9 %)

- **Ensemble pour Fontaine** - Tête de liste : Franck Longo : 32,14 %, soit 1 529 voix.
- **Fontaine notre planète commune écologique et solidaire** - Tête de liste Jean-Paul Trovero : 24,17 %, soit 1 150 voix.
- **Avec vous pour Fontaine** - Tête de liste : Laurent Thoviste : 21,14 %, soit 1 006 voix.
- **Oser à Fontaine** - Tête de liste Sophie Romera : 20,55 %, soit 978 voix.
- **Agir - Rassembler - Transformer** - Tête de liste : Marilyn Mastromauro : 2 % soit 95 voix.

2^e tour

Inscrits : 12 988
Votants : 5 269 (40,6 %)
Blancs : 97 (1,8 %)
Nuls : 79 (1,5 %)
Exprimés : 5 093 (96,7 %)
Abstention : 7 719 (59,4 %)

- **Ensemble pour Fontaine conduite par Franck Longo et Laurent Thoviste** - Tête de liste : Franck Longo : 61,34 % (3 124 voix).
- **Oser une planète commune écologique et solidaire** - Tête de liste : Jean-Paul Trovero : 38,66 % (1 969 voix).



Le nouveau conseil municipal

Groupe de la majorité

Ensemble pour Fontaine conduite par Franck Longo et Laurent Thoviste



Franck Longo
Maire
Conseiller métropolitain



Denis Miniconi
1^{er} adjoint aux finances,
affaires et
administration
générale



Monique Kassiotis
2^e adjointe à la
solidarité, cohésion
sociale et lutte contre
les discriminations



Laurent Thoviste
3^e adjoint à l'urbanisme,
cadre de vie, renouvel-
lement urbain durable
et politique de la ville
Conseiller métropolitain



**Isabelle Jimenez
Debeze**
4^e adjointe à la
transition écologique
et l'environnement



Gérard Tardy
5^e adjoint à la sécurité
et tranquillité publique



Evelyne De Caro
6^e adjointe à
l'économie, commerce
et attractivité
Conseillère
métropolitaine



**Fabrice
Ferrand**
7^e adjoint aux sports
et vie associative



Anne-Sophie Chardon
8^e adjointe aux ressources
humaines, modernisation
des services publics,
développement
numérique et informatique



Julien Bouvier
9^e adjoint à
l'enseignement et
l'éducation populaire



Isabelle Ribeiro
10^e adjointe à la culture
et vie démocratique



Francesco Alessi
Conseiller délégué à
la communication et
animations



Luc Forestier
Conseiller délégué
aux transports
et mobilités douces



Lila Ouyougoute
Conseillère déléguée
à la petite enfance
et jeunesse



Frédéric Quantin
Conseiller délégué
à la propreté urbaine,
espaces verts,
éclairage



Laurent Ferrante
Conseiller délégué
à la voirie, travaux,
bâtiments, réseaux



Suzette Rosset
Conseillère déléguée à
la commande publique



Sonia Iannello
Conseillère déléguée
aux personnes âgées
et maintien à domicile



Martine Roussin
Conseillère déléguée
à l'inclusion, handicap
et accessibilité



Denis Baudet
Conseiller délégué à la
politique de la santé



Line Giannone
Conseillère déléguée
au logement
et habitat digne



Morgan Gimel
Conseiller délégué à la
prévention des risques



Elodie Di Benedetto
Conseillère déléguée
aux festivités et
jumelages



Flavien Blanc
Conseiller délégué
à la lutte contre les
pollutions



Christian Faure
Conseiller délégué
au devoir de mémoire
et à la citoyenneté



Michel Carras
Conseiller délégué aux
équipements sportifs



Sabine Chevillotte
Conseillère déléguée
à la démocratie
participative



Sabine Leyraud
Conseillère municipale
Conseillère
métropolitaine



Ahicha Tebbi
Conseillère municipale

Groupes de l'opposition

Fontaine, notre planète Commune,
écologique et solidaire



Jean-Paul Trovero
Conseiller municipal
Conseiller métropolitain



Amélie Amore
Conseillère municipale



Raymond Souillet
Conseiller municipal

Oser à Fontaine



Sophie Romera
Conseillère municipale



Jérôme Dutroncy
Conseiller municipal



Camille Montmasson
Conseillère municipale

Les premières décisions

Dès son installation, la nouvelle Municipalité a pris des mesures fortes : baisse de l'indemnité des élus, gratuité du centre nautique cet été, projets urbains, renforcement des patrouilles de police... Explications.

Baisse de l'indemnité du Maire

Une baisse des indemnités du Maire et de ses adjoints a été votée lors du conseil municipal du 20 juillet. La rémunération brute du Maire baisse ainsi de plus de 1 000 €/mois par rapport à 2014 passant de 4 356 € à 3 261 €. Cela correspond à un salaire net mensuel d'environ 2 600 €. Ce sont plus de 70 000 € d'indemnités qui seront économisées jusqu'à la fin du mandat.

Diminution des frais de bouche

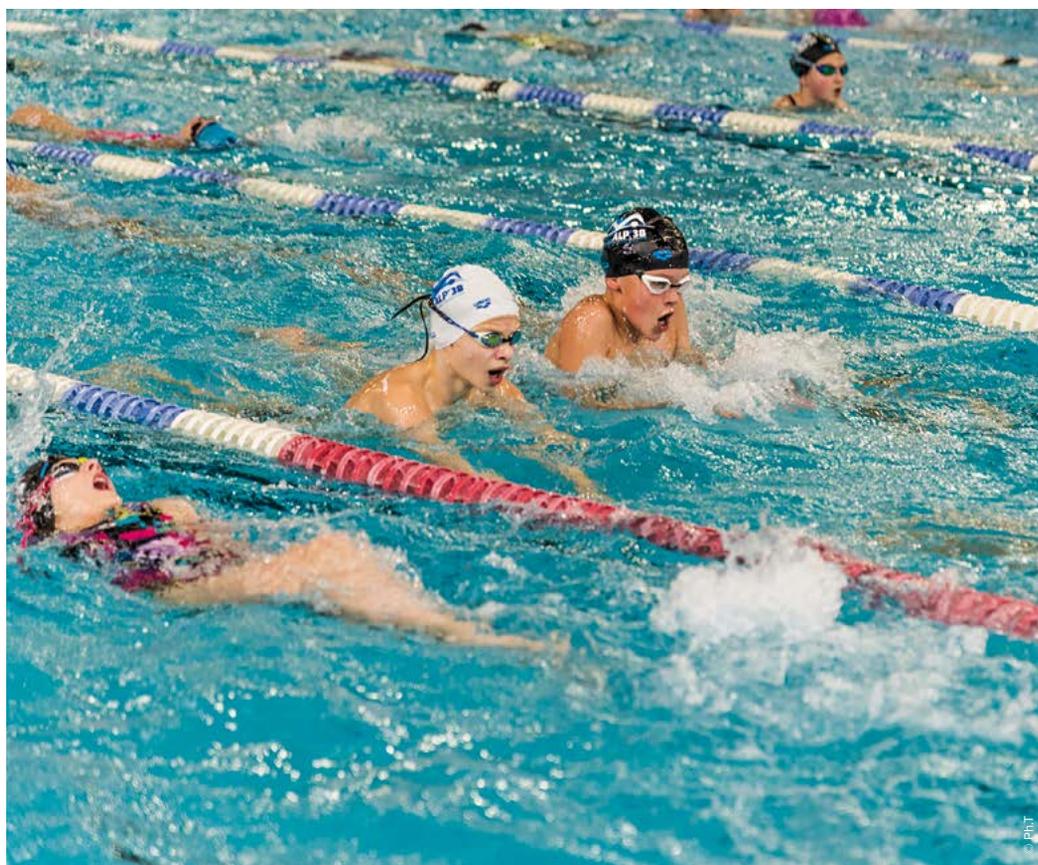
Les frais de bouche et de représentation sont aussi revus à la baisse pour ce nouveau budget avec un objectif de 60 000 € sur la durée du mandat.

La gratuité de la piscine pour tous les fontainois cet été

L'accès à la piscine municipale sera gratuit pour tous les fontainois du 21 juillet au 29 août pour permettre au plus grand nombre de profiter de l'été. Les réservations de créneaux restent en vigueur.

Distribution d'un colis de Noël

Une enveloppe de 30 000 € a été budgétée, pour distribuer un colis de Noël à destination des aînés qui ne pourront pas se déplacer au repas de fin d'année.



Le 1^{er} forum des sports et de la vie associative

Le 5 septembre prochain entre 11h et 17h se tiendra le 1^{er} forum des sports et de la vie associative au parc de La Poya. Cet événement mettra en avant la richesse du tissu associatif fontainois et fera la promotion du sport et de la culture pour tous.

Renforcement des patrouilles de la police municipale

En lien avec le commandant de la police nationale et le responsable de la police municipale, le Maire a réclamé l'augmentation des patrouilles conjointes entre les deux polices, le renforcement des contrôles routiers sur les principaux axes de communication et à ce que chaque adjoint accompagne les patrouilles de la police municipale lors de leur semaine d'astreinte. Il a été décidé de l'installation de deux caméras de vidéo-protection pour le futur square à côté de la place Louis Maisonnat.

Exonération des taxes d'occupation du domaine public

Il a été décidé de l'exonération totale des taxes et redevances d'occupation du domaine public du 17 mars au 30 juin 2020 afin de soutenir nos commerces de proximité.

Suppression des véhicules de fonction

La nouvelle majorité a retiré les véhicules mis à disposition du Maire et du 1^{er} adjoint dans un souci d'économie et de conscience environnementale. Les véhicules à disposition des agents seront soumis à une plus stricte utilisation pour la seule utilité de service et non plus à un usage privatif.

Modification du budget 2020

Dans un contexte particulier de vote tardif du budget, la nouvelle majorité a effectué des modifications sur le budget voté ce 20 juillet : augmentation de l'investissement dans les écoles, sur le verdissement, etc.

de la nouvelle majorité

Urbanisme, aménagement : prendre le temps de la concertation

Les Fontainois ont exprimé fortement leur volonté de voir la ville respirer. La Municipalité doit rendre concrète la trame verte et bleue et renouveler l'habitat en sauvegardant la qualité de vie. La nouvelle équipe a pris connaissance des dossiers urgents. Certains étaient déjà très engagés, voire quasi terminés. Il s'agit notamment de la halle du marché Cachin et de l'aménagement du square Louis Maisonnat. Pour ceux-ci, il était malheureusement impossible de retravailler les projets. En revanche, la nouvelle Municipalité a immédiatement pris des décisions pour réétudier certains dossiers. Ceux-ci feront l'objet d'une concertation approfondie de la population au fur et à mesure de leur avancée.

Opération « Strazzeri »

114 logements étaient prévus en R+4. Les permis de construire ont été accordés le 26 mai. Toutefois pour réaliser l'opération, la Ville devait céder le parking qui se situe à l'angle de la rue de la Liberté/boulevard Joliot Curie. La vente était inscrite au conseil municipal du 15 juin et a été retirée, celle-ci ne faisant pas consensus dans l'ancienne majorité. La nouvelle Municipalité a décidé de stopper la vente du parking pour reprendre les négociations avec le promoteur.



Parking à l'angle de la rue de la Liberté et du boulevard Joliot Curie



Aménagement du parc Jean Moulin

Le désenclavement et la requalification du parc sont une priorité. Le projet actuel n'ouvre toutefois pas suffisamment le parc sur la ville. Les liaisons entre le quartier Cachin et le quartier des Alpes méritent d'être retravaillées. Le lien avec le projet de réhabilitation de la Maison du temps libre n'a pas été bien étudié. La nouvelle équipe souhaite également une réflexion plus large sur la future rénovation de l'école Cachin. La Municipalité va donc reprendre et élargir la réflexion pour un aménagement global du secteur. La requalification du parc reste une priorité.

Requalification extension de la Maison du temps libre

Les travaux ont été engagés. Le projet n'est toutefois pas très bien défini. La Ville va poursuivre l'opération pour ne pas perdre les financements acquis en réévaluant l'affectation des locaux.

Aménagement des rues de Saint-Nizier et Maréchal Joffre

En accompagnement des travaux du square Louis Maisonnat, il est prévu des travaux de sécurisation de la voirie et d'apaisement de la circulation. Le projet va être reporté à l'automne pour avoir le temps de concerter les riverains sur les aménagements prévus.

Porte du Vercors

La Métropole veut lancer la concertation sur le projet présenté à l'équipe municipale précédente. Le projet sera rediscuté avec les élus et les services métropolitains et il sera présenté dès lors qu'il sera conforme aux orientations de la nouvelle Municipalité.



MADE IN FONTAINE

CovidRadius : distance calculée

Créé par deux jeunes ingénieurs fontainois, le site web CovidRadius a permis à de nombreux Français de vérifier leur périmètre de sortie autour de leur domicile pendant le confinement et le déconfinement. Gros plan sur ce projet ingénierie et solidaire.

Outil simple, pratique et accessible à tous, CovidRadius a connu un grand succès à l'échelle nationale de mars à juin. Le principe ? Un système de cartes géographiques qui a permis à chacun de définir le rayon de sortie autorisée autour du domicile durant la crise sanitaire (1 km durant le confinement puis 100 km pendant le déconfinement). "Avec Maxime Girard et avec l'aide également de Rémi Serrano, on a voulu mettre en place un calculateur ergonomique durant cette période très particulière, explique le Fontainois Loïc Bouvet. On a construit le site en 2 jours et après une phase de test, le système était fonctionnel. Cette création a été guidée à la fois par le goût du challenge et la volonté d'aider le plus grand nombre de personnes pendant la crise."

Défi technologique

Dès son lancement, CovidRadius devient rapidement viral. Avec plus d'1 million d'utilisateurs en France - à la fin du mois de mai - et des articles le valorisant dans de grands médias nationaux, le projet solidaire des Fontainois n'est pas passé inaperçu. Sur le plan technique, CovidRadius proposait même des alertes audio ou vibrations du smartphone en cas de dépassement du rayon autorisé... Et en termes de confidentialité, les créateurs ont assuré qu'aucune donnée n'a été stockée ou récupérée. "Cette expérience a vraiment été enrichissante et avec Maxime, nous travaillons sur de nouveaux projets numériques", souligne le jeune ingénieur réseau. **NB**



TRANSPORT

Le câble, une réalité pour 2024

En 2024, un transport par câble permettra de relier Fontaine à Saint-Martin-le-Vinoux, grâce à un simple ticket Tag.

Ce nouveau moyen de déplacement au Nord-Ouest de l'agglomération, accessible aux personnes à mobilité réduite et aux cyclistes, permettra de répondre à l'augmentation des besoins de mobilité dans ce secteur. Validée en juin dernier par le Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise (Smmag), la Métropole, les communes et leurs partenaires, cette solution alternative viendra compléter l'offre des transports en commun sur l'agglomération.

Relier le Vercors à la Chartreuse

15 minutes, c'est le temps qu'il faudra à une cabine du futur transport par câble pour passer le Drac, l'Isère, l'A480, la N481 et une voie ferrée. Il y aura 6 stations (Fontaine/La Poya, La Saulée, Argentière, Presqu'île Ouest, Oxford, Saint-Martin-le-Vinoux). Il permettra aux usagers munis d'un simple ticket Tag, de se déplacer de La Poya, au pôle d'activités tertiaires de Saint-Martin-le-Vinoux, en passant par l'esplanade,

la presqu'île scientifique de Grenoble et les nouveaux secteurs d'habitation. Ce téléphérique horizontal, écologique et économique sera connecté aux lignes actuelles de tramway A, B et E. Le leader du transport par câble Poma, l'agence grenobloise d'architectes Groupe 6 et le groupe d'ingénierie Egis prévoient un démarrage du chantier pour 2022. **VT**

CONCOURS

Le Perce-neige lauréat

Michel Hernandez, gérant depuis 2017 du bar-brasserie Le Perce-neige, a reçu le prix de la créativité dans le cadre du concours des commerces accessibles proposé par la Métropole.



Fin février, la Métropole a dévoilé le nom des 5 lauréats du concours des commerces accessibles lors d'une cérémonie à La Tronche. Organisé en partenariat avec la Chambre de métiers et de l'artisanat, l'association Label Ville, l'office de tourisme métropolitain et les associations du champ du handicap, ce concours met en avant les meilleures réalisations d'artisans et commerçants pour leur clientèle : accès aux produits, amélioration de l'accueil pour tous les usagers et notamment pour les personnes à mobilité réduite.

Prix de la créativité

Le bar-brasserie Le Perce-neige (rue Joseph Bertoin) fait partie du palmarès avec le prix de la créativité. En bénéficiant d'un soutien de la Métropole pour l'amélioration de son établissement, Michel Hernandez a notamment réalisé une rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite. Réalisée sans architecte, cette rampe originale et parfaitement aux normes permet un accès à la terrasse et aux espaces intérieurs. **NB**



ÉCHOS de la Métropole

Des mesures pour le monde économique

Face à l'impact de la crise du coronavirus sur l'activité des entreprises, des mesures ont été adoptées par le Gouvernement et les collectivités territoriales afin de soutenir les acteurs économiques. La Métropole a mis en place plusieurs dispositifs.

Fonds de solidarité métropolitain

Le fonds de solidarité métropolitain a été approuvé à l'unanimité par le Conseil métropolitain du 29 avril. Doté de 5 millions d'euros, ce fonds exceptionnel s'adresse aux acteurs économiques les plus fragiles touchés par la crise sanitaire : les TPE (Très petites entreprises), les indépendants, les micro-entrepreneurs et les associations à caractère économique des secteurs du commerce, du tourisme, y compris de l'événementiel, de moins de 10 salariés. Ces structures doivent réaliser un chiffre d'affaires inférieur à 1 million d'euros HT et avoir subi une perte supérieure ou égale à 50 % en mars, avril ou mai par rapport au même mois de l'année précédente. Pour les entreprises créées après le 1^{er} mars 2019, le calcul s'effectuera par rapport au chiffre d'affaires mensuel moyen sur la période comprise entre la date de création de l'entreprise et le 1^{er} mars 2020. L'aide sera versée sous la forme d'une subvention de 1 000 euros portant sur le remboursement de dépenses d'investissement (travaux, achat d'équipement, achat de logiciel...) d'au moins le même montant réalisées depuis le 1^{er} janvier 2018. La subvention d'investissement pourra être portée à 2 000 euros

(2 versements de 1 000 euros) pour les activités relevant de la restauration, de l'hébergement et de l'événementiel, justifiant de dépenses d'investissement et/ou de capital d'emprunts en cours, d'au moins 2 000 euros.

Renforcement des aides directes

Ces aides s'adressent aux petites entreprises commerciales (y compris non sédentaires, artisanales et de services, avec vitrines, et d'hôtellerie). Elles permettent de financer les travaux de mise en accessibilité, la création, la rénovation et l'embellissement des vitrines des commerces, les travaux concernant les économies d'énergies et les investissements liés au développement durable, les travaux destinés à assurer la sécurité du local, l'acquisition de matériel et les investissements liés à l'activité de l'entreprise, les travaux intérieurs d'amélioration du point d'accueil ou de vente et l'aménagement des terrasses. La subvention sera de 50 % des dépenses éligibles pour des travaux compris entre 1 500 € HT et 20 000 € HT. Pour bénéficier de cette aide, les entreprises doivent se rapprocher du service commerce de la Métropole : commerce.artisanat@grenoblealpesmetropole.fr

Un problème sur la voirie ?

Vous constatez un problème sur la voirie ? Si celui-ci fait partie des domaines de compétences de la Métropole : mobilier (matériel cassé, arraché...), chaussée et trottoirs (trou, nid de poule, bordure brisée...), signalétique (feu tricolore défectueux, panneau manquant...), vous pouvez contacter les services de la Métropole au 0 800 500 027 (appel et service gratuit), de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h ou remplir le formulaire de contact sur le site : www.lametro.fr

Humaine et citoyenne



Concerts pour nos aînés

Durant la période de déconfinement, La Source a proposé une initiative originale, festive et solidaire à destination des résidents de La Rosaie et de La Cerisaie. Du 11 mai au 26 juin, plusieurs concerts live ont été organisés dans les parties extérieures des 2 équipements. Les différents groupes (Marthe, Grazzia Giu, le duo Péninsule avec Bertille Puissant et Philippe Guidat, Tchayok, Les beaux tailleurs et Kinkin) ont ainsi joué leur répertoire en 2 parties de 30 minutes afin de déplacer la scène et faire profiter de la musique à tout le public senior de la structure. Cette opération culturelle a permis de lutter contre l'isolement et de proposer de belles rencontres et découvertes.



Exposition parentalité

Le 24 juin, les centres sociaux de Fontaine étaient présents sur la place Louis Maisonnat pour échanger sur les questions de parentalité positive. Une exposition était proposée, en présence également d'une psychologue et de professionnels du service santé.



Jobs d'été

Les 50 jeunes Fontainoises et Fontainois ont signé leur contrat de travail le 24 juin à la salle Edmond Vigne, en présence des encadrants des services de la Ville et dans le respect des recommandations sanitaires. L'opération Jobs d'été, pilotée par le Point information jeunesse (Pij), permet à des jeunes de 16-18 ans d'avoir une première expérience professionnelle et de découvrir les différentes missions et activités de la commune.

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 juin

Maintien des taux d'imposition

Suite au Débat d'orientation budgétaire (DOB) tenu en séance du 24 février, et dans le contexte général de fortes tensions sur les budgets communaux, il a été décidé de limiter la pression fiscale sur les foyers fontainois et de maintenir les taux d'imposition 2019 à savoir :

- Taxe d'habitation (18,80 %)
- Taxe foncière bâtie (40,85 %)
- Taxe foncière non bâtie (81,96 %)

Adoption à l'unanimité : 28 voix pour.

Convention avec les Cemea

La Ville propose des aides financières aux jeunes Fontainois-es âgées de 17 à 25 ans pour se former comme animateur-trice/directeur-trice dans le champ de l'éducation populaire. Ce dispositif est mis en œuvre avec l'association Cemea (Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active). La Ville octroie des bourses de 200 € à chaque jeune Fontainois-e qui en fait la demande pour sa formation (BAFA et BAFD). Il est prévu un budget de 3 000 € pour financer ce dispositif. Il a été décidé de renouveler la convention avec les Cemea.

Adoption à l'unanimité : 28 voix pour.

Aide aux séjours

Cette aide s'adresse aux familles fontainoises dont les enfants ont moins de 18 ans pour une inscription à des séjours de vacances collectives ou à des enfants de moins de 20 ans porteurs de handicaps pour les inscriptions aux vacances collectives spécialisées ou en séjours adaptés. Le nombre de jours est plafonné à 30 jours maximum et l'aide est plafonnée à 473 euros.

Adoption à l'unanimité : 28 voix pour.

Retrouvez l'ensemble des délibérations du Conseil municipal sur le site internet : www.ville-fontaine.fr

Appel à bénévoles

Samra, petite Fontainoise de 20 mois, manifestant quelques petits troubles du développement, a besoin de votre aide. En venant jouer avec elle quelques heures, vous l'éveillerez en suivant la méthode spécifique des 3i. À la portée de tous, cette méthode de stimulation est fondée sur le jeu, l'amour et l'enthousiasme, il suffit d'aimer jouer et s'amuser avec un enfant.

Contact : 06 47 48 37 84



LE PORTRAIT

Maryse Bève De fil en aiguille...

Retraîtée de la fonction publique, Maryse Bève habite Fontaine depuis quelques années. En lien avec les centres sociaux, elle a activement participé à l'opération de création de masques en tissu, au plus fort de la crise sanitaire.

Originaire d'Autrans, Maryse Bève est arrivée dans l'agglomération grenobloise au début des années 2000 et s'est installée à Fontaine en 2016. À la retraite depuis 2 ans, elle pratique la randonnée dans les massifs environnants et participe également en tant que bénévole aux événements de l'association BoursAFont. Passionnée de couture depuis toujours, elle aime rendre service à son entourage et pratique cette activité au quotidien.

Centres sociaux

"Je cherche toujours le contact avec les autres, c'est très important pour moi", souligne-t-elle. Dès son arrivée dans la commune, elle s'est alors naturellement tournée vers les 2 centres sociaux. "J'aime fréquenter ces équipements, précise-t-elle. Ce qui me plaît, c'est la diversité des personnes et des activités. Les rendez-vous « Pauses café » sont particulièrement intéressants et permettent de vrais moments d'échanges."

Crise du covid-19

Avec l'arrivée de l'épidémie et du confinement, le quotidien de Maryse Bève, comme celui de nombreux Français, est soudainement bouleversé. "J'avais alors une grande inquiétude pour l'avenir et toutes les répercussions familiales, sociales, économiques. La période a été très marquante, indique-t-elle. Dans un premier temps, on n'ose plus trop aller dehors, puis la vie reprend le dessus." Contactée par les équipes des centres sociaux de la Ville, on lui propose dès le début du confinement de participer à une

opération de fabrication de masques. Imaginée par l'espace santé et les centres sociaux, l'initiative a pour but de soutenir les personnels soignants, les Ehpad, les aides à domicile et les personnes exposées ou vulnérables. L'opération va mobiliser plus d'une vingtaine de couturières bénévoles à Fontaine. "J'ai tout de suite accepté, car je trouvais normal de rendre service, explique-t-elle. Cette activité à la

"Le centre social est un lieu agréable où l'on a envie de revenir. Il se passe toujours quelque chose, il y a beaucoup de vie et un très bon accueil."

maison m'a beaucoup aidée durant cette période d'inaction. Je me suis sentie utile." En s'appuyant au départ sur le modèle du CHU de Grenoble, puis sur des tutoriels en ligne (aux normes officielles), elle va alors fabriquer durant plusieurs semaines plus de 400 masques. "C'est le fruit d'un travail collectif avec les autres couturières, Annie, Micheline, Maryvonne, Annick, Sylvie et toutes les autres. Sans elles, tout ceci n'aurait pas été possible. Même si nous n'étions pas directement en contact, nous faisons partie d'un même groupe", fait-elle remarquer. Au total, plus de 2 000 masques en tissu ont été fabriqués et l'opération s'est poursuivie en juin. NB

Humaine et citoyenne



Animations dans les résidences autonomie



À VOTRE SERVICE

Le fonctionnement des services

Durant l'été, la Ville de Fontaine continue de s'adapter en assurant la continuité des services publics, ainsi que la protection sanitaire de la population, des agents de la Ville et du Centre communal d'action sociale (CCAS).

Hôtel de Ville

Vous pouvez contacter les services de l'Hôtel de ville par courrier (89 mail Marcel Cachin - BP 147, 38600 Fontaine cedex), mail (mairie@ville-fontaine.fr) ou téléphone. Ils reçoivent le public uniquement sur rendez-vous. Chaque usager doit se munir d'un masque et idéalement d'un stylo. Plus d'infos : 04 76 28 75 75

Résidences autonomie

Les visites aux résidents sont possibles dans le strict respect des mesures sanitaires. Animations

extérieures dans le parc de la Roseraie en juillet et août... Plus d'infos : 04 76 26 65 44 (la Roseraie) ou 04 76 27 44 84 (la Cerisaie).

Centres sociaux

Réouverture de l'atelier couture en petit groupe. Sorties familles, ateliers parents-enfants, animations dans les quartiers, pauses-café, espaces partage... Les centres sociaux restent ouverts tout l'été, en alternance. Plus d'infos : George Sand (04 56 38 22 23) ou Romain Rolland (04 76 27 13 09).

Espace santé Simone Veil

Service santé : accueil téléphonique de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h au 04 76 26 63 46 pour des conseils sur l'accès à la santé et la vaccination.

Point information jeunesse (Pij)

Le Pij continue d'accompagner les jeunes à distance : jobs d'été, loisirs, bénévolat... Permanences du lundi au vendredi de 14h à 17h au 06 81 30 58 87 ou au 06 23 22 02 87. Mail : pj@ville-fontaine.fr



Le square Louis Maisonnat



Accueil de l'Hôtel de ville



Le Repair café

pendant l'été

Chantiers

Les chantiers du square Louis Maisonnat et de la halle couverte du marché Cachin se poursuivent et devraient se terminer avant la fin de l'été. Le chantier de la Maison du temps libre (MTL) a repris fin juin et se poursuit également. Les travaux d'aménagement de la Métropole dans les rues Saint-Nizier et Maréchal Joffre sont suspendus dans l'attente d'une concertation avec les habitants à l'automne.

Accueils de loisirs

Durant l'été, les accueils de loisirs de la Ville vont proposer des animations variées et de qualité, dans le respect des règles sanitaires. 4 formules sont mises en place pour les enfants de 3 à 14 ans : vacances ludiques et multi-activités, initiations et multi-activités, découverte de la

montagne/nature, animations plein air/sport. À noter cette année la création d'un nouvel accueil au château Borel ainsi que la transformation de l'accueil de Saint-Nizier en base nature et d'animations en plein air. Inscriptions en ligne sur l'espace citoyens. Renseignements : espace famille au 04 57 38 50 10. Toutes les infos sur www.ville-fontaine.fr

Petite enfance - enfance Établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE)

Les structures d'accueil petite enfance assurent l'accueil des tout-petits avec un maintien de l'ensemble des mesures sanitaires permettant ainsi de garantir la sécurité des enfants, des familles et des professionnels.

- Les structures petite enfance Léa Blain et Bleu Cerise : accueil de tous les enfants inscrits.
- Les structures petite enfance Les Cabris, Romain Rolland et George Sand : accueil assuré tout l'été. Pour toute demande d'inscription ou de réservation :
- EAJE George Sand : 04 76 26 30 45
- EAJE Les Cabris : 04 76 27 29 09
- EAJE Romain Rolland : 04 76 27 84 78

Le Relais assistants maternels (RAM)

Les professionnels du RAM accompagnent les assistants maternels indépendants et les parents sur les questions liées à ce mode de garde familial.

Pour toute demande de renseignements ou de rendez-vous :

- Accueil espace 3 POM' : 04 76 28 76 50
- RAM : 04 76 28 76 59

La ludothèque

La ludothèque vous accueille tout l'été : mardi

(14h-17h), mercredi (9h-11h30 et 14h-17h), vendredi (9h-11h30) et samedi (9h30-12h). Soirées jeux : vendredi 24 juillet et vendredi 21 août. Contact : 04 76 28 76 50 ou 04 76 28 76 52

Rentrée scolaire : modalités d'inscription

Les 17 écoles rouvriront leurs portes le mardi 1^{er} septembre. Les accueils périscolaires du matin et du soir ainsi que la restauration scolaire seront assurés dès la rentrée. Renouvellement préalable des inscriptions auprès de l'espace famille au 04 57 38 50 10. Plus d'infos auprès du service éducation : 04 76 28 75 43

Année scolaire 2020/2021

Les inscriptions pour la restauration scolaire et le périscolaire du matin et du soir ont débuté le lundi 6 juillet. Les inscriptions pour les accueils de loisirs des mercredis débutent le lundi 27 juillet à 13h30. Les dossiers administratifs des enfants doivent être remis à jour afin de procéder aux inscriptions. Pour cela, il convient de fournir les pièces suivantes : attestation d'assurance scolaire et extrascolaire ou responsabilité civile vie privée couvrant l'année 2020/2021, carnet de santé de l'enfant pour mise à jour des vaccins et attestation Caf pour mise à jour du quotient familial. Les inscriptions se font à l'espace famille qui reçoit les usagers avec ou sans rendez-vous et il est joignable par téléphone au 04 57 38 50 10 ou par mail : espace.famille@ville-fontaine.fr



La halle du marché

ACTUALITÉ

Des activités rafraîchissantes et festives

Du 6 juillet au 28 août, la Ville et ses partenaires ont concocté un programme d'activités rafraîchissantes et festives. Des jeux, de la danse, de la musique, du cirque, des spectacles, du cinéma en plein air, une multitude d'animations à déguster sans modération pour le plaisir de se retrouver après la période de confinement.

«Les familles qui passent l'été dans notre commune vont profiter d'activités variées, souligne Jennifer Arabadjian-Steffen, responsable du service jeunesse et coordinatrice du programme « L'été à

Fontaine ». Nous avons doublé les activités tout public. Il y aura, par exemple, 8 rendez-vous dans le cadre des soirs d'été. Nous avons aussi mis l'accent sur les jeux d'eau en extérieur, proposé des animations créatives et sportives dans les

city stades. Il y aura aussi des nouveautés comme l'animation « Dans vos transats » ou le jeu des cailloux qui sera notre fil rouge de l'été. Toutes les mesures sanitaires sont prises pour garantir la sécurité de tous,» poursuit la responsable.



Des soirées sous les étoiles

Mardi 21 juillet à 20h30

Place des Écrins

Spectacle *Réminiscence*

(duo pour un musicien et un danseur)

L'un est issu du monde classique, l'autre est autodidacte, nourri de culture hip-hop et urbaine. Ils vont apprendre à s'écouter et à se découvrir.

Mardi 28 juillet à 21h45

Parc Pierre Villon

Film *Toy story 4*

Woody a toujours privilégié la joie et le bien-être de ses jeunes propriétaires, n'hésitant pas à prendre tous les risques pour eux. L'arrivée de Fourchette met toute la petite bande en émoi.

Mardi 4 août à 21h30

Les Floralties

Film *Le roi lion*

Tous les animaux célèbrent la naissance de Simba, leur futur roi. Simba idolâtre son père, le roi Mufasa, qui prend à cœur de lui faire comprendre les enjeux de sa royale destinée.

Mardi 11 août à 21h30

Parc Jean Moulin

Film *Yao*

Depuis son village au nord du Sénégal, Yao est un jeune garçon de 13 ans prêt à tout pour rencontrer son héros : Seydou Tall, un célèbre acteur français.

Mardi 18 août à 20h30

Parc de La Poya

Concerts de Tigadrine (rock groove) et Maya Kutsi (afro blues)

Mardi 25 août à 21h30

Marché Marcel Cachin

Film *Le Grand bain*

C'est dans les couloirs de leur piscine municipale que Bertrand, Marcus, Simon, Laurent, Thierry et les autres s'entraînent sous l'autorité de Delphine, ancienne gloire des bassins. Ils vont mettre toute leur énergie dans la natation synchronisée.



Les jeudis de La Poya

Le service jeunesse, la médiathèque Paul Éluard, la ludothèque, les centres sociaux et la MJC Nelson Mandela vous attendent les jeudis (de 15h à 18h) pour faire le plein d'activités.

- **23 juillet** : mandalas géants, touch rugby, jardin des lectures, jeux, contes à croquer (17h)
- **30 juillet** : attrape rêves, quidditch, jardin des lectures, jeux, contes à croquer (17h)
- **6 août** : atelier cosmétique bio, sports, parcours VTT, jardin des lectures, jeux, contes à croquer (17h)
- **13 août** : customisation de tote bag, Dogeball, jardin des lectures, jeux, contes à croquer (17h)
- **20 août** : éco graff, tchoukball, jardin des lectures, jeux, contes à croquer (17h)
- **27 août** : chasse au trésor, jardin des lectures, jeux, contes à croquer (17h)

Plus d'infos : www.ville-fontaine.fr



Des animations dans les quartiers

La Ville propose les mercredis, jeudis et vendredis des activités ludiques de découverte, d'initiation, de création : danse hip-hop, atelier d'écriture (slam, rap, poésie), gym douce, grands jeux, baby-foot géant, grimpe d'arbres, percussions...

Des animations seront également proposées les lundis et mardis par le service jeunesse dans les quartiers notamment autour des city-stades.



Cirque à Fontaine

Des stages de cirque sont proposés par la MJC Nelson Mandela :

- Du 27 au 31 juillet au parc Jean Moulin (représentation le vendredi 31 juillet à 19h).
- Du 3 au 7 août aux Floralies (représentation le vendredi 7 août à 21h).
- Du 24 au 28 août à La Poya (représentation le vendredi 28 août).

Sur inscription au **04 76 28 13 25**.

Limité à **20 places**.

Le jeu des cailloux

Tout l'été, les familles pourront décorer un caillou et partir à la recherche de ceux cachés dans les parcs pour les remplacer par les leurs.

Dans vos transats

Tous les mardis de 10h à 12h dans le square Jean Jaurès, venez profiter d'une pause créative et ludique proposée par la médiathèque Paul Éluard et la ludothèque.

Spectacles en plein air

- Mercredi 22 juillet à 17h30 au parc Jean Moulin *Après nous l déluge* de la compagnie Filyfolia
- Samedi 8 août à 21h au square des Floralies Spectacle de cirque *Le Baril à Souk*

Accueils de loisirs

Accueils de loisirs municipaux

Du 6 juillet au 31 août, les accueils de loisirs municipaux proposent 4 formules d'activités variées pour les 3/14 ans.

MJC Nelson Mandela

Du 6 au 31 juillet, la MJC Nelson Mandela propose des animations pour les jeunes de 6 à 16 ans.

Accueil Loisirs pluriel portes des Alpes

Du 6 juillet au 7 août, le centre accueille les enfants de 3 à 13 ans porteurs ou non d'un handicap. Du 20 juillet au 7 août, le centre Cap ados accueille les jeunes de 13 à 18 ans.

ÉQUIPEMENTS CULTURELS

Culture : c'est reparti !

Histoires à écouter, projet musical, visite d'exposition virtuelle, mise à disposition de ressources... Pendant la période de confinement, la médiathèque Paul Éluard, le VOG et La Source ont fourmillé d'idées pour garder le lien avec les usagers. Cet été, les 3 équipements préparent activement la rentrée.

Grâce aux outils numériques, les 3 établissements culturels ont tout mis en œuvre pour garder le contact avec les usagers.

Culture à domicile

Lectures à voix haute, coups de cœur, clins d'œil humoristiques et même une chanson collective pour le 1^{er} avril, la médiathèque a proposé de nombreuses activités sur sa page Facebook. Le club ados a notamment présenté des booktubes et réalisé des interviews de Vincent Villeminot et Susie Morgenstern, 2 auteurs invités du Printemps du livre. La numothèque (bibliothèque numérique) a aussi remporté un franc succès avec 200 nouveaux inscrits. "Nous avons tout fait pour garder le lien avec les lecteurs en publiant très régulièrement sur notre page Facebook et en envoyant une newsletter hebdomadaire", explique Élise Turon, directrice de la médiathèque. Durant le confinement, le médiateur numérique a également réalisé des vidéos et les habillages sonores des histoires lues à voix haute. Il a aussi été l'interlocuteur privilégié des associations pour les aider dans l'administration de leur site internet. Dès le 2 juin, la médiathèque a mis en place les « Prêts à emporter », des documents à retirer sans entrer dans la médiathèque. Depuis le 1^{er} juillet, la médiathèque a rouvert ses portes dans le respect des consignes sanitaires. Des animations sont organisées pendant l'été comme « Dans vos transats » au square Jean-Jaurès.



Passeur d'émotions

Le VOG a créé sur son site une page spéciale confinement pour continuer à faire découvrir l'art contemporain au plus grand nombre et mis en place de nombreuses actions : visite virtuelle de l'exposition des œuvres de Marie-Anita Gaube, ateliers créatifs ou d'écriture, appel à photographies, dossiers pédagogiques... Pendant l'été, le centre d'art dévoile les images des événements qui se sont déroulés au VOG, de l'appel à photographies et celles de l'atelier de création de masques et portraits réalisés pour



Animation « Dans vos transats » au square Jean-Jaurès

le Carnaval. Une exposition intitulée « Prends ce récif pour barricade » de Chloé Langlais-Devanne est prévue à partir du 10 septembre. Cette jeune artiste présentera une série d'installations questionnant la manière dont nous essayons de rester en contact tout en étant à distance.



Source de talents

Dès le mois de mars, les équipes de La Source ont travaillé au report des concerts du printemps à l'automne 2020 et en 2021. "Cet automne, nous avons privilégié les groupes locaux qui peuvent jouer, en fonction de l'évolution sanitaire, soit à l'auditorium, soit en grande salle", explique Pascaline Thorel, directrice de La Source. Nous avons également proposé pendant la période de déconfinement des concerts devant les résidences autonomie. Cela a permis aux artistes de renouer le contact avec le public et d'offrir aux résidents de jolis moments de rencontres musicales et de partage." Les studios de La Source ouvrent le 24 août. Dans le cadre de la programmation de l'Été à Fontaine, La Source propose également un atelier danse

et percussions. "Pour le conservatoire, nous avons très rapidement mis en place un suivi pédagogique des élèves, grâce à des outils collaboratifs", souligne la directrice. Le 8 juin, une partie des cours individuels a repris en respectant les contraintes sanitaires. Une création visuelle collective - dont la partition a été écrite par Ali Debouze - est en cours de réalisation, avec une place pour chaque instrument enseigné. Chaque élève enregistre son morceau chez lui ou en prenant rendez-vous au conservatoire. Nous préparons activement la rentrée et nous nous adapterons à l'évolution des directives. D'ores et déjà, nous constatons que les inscriptions au conservatoire n'ont pas diminué par rapport à l'an dernier." VT

Forum des sports et de la vie associative

Proposé par la Ville de Fontaine, en partenariat avec l'Office du mouvement sportif (OMS)

Samedi 5 septembre de 11h à 17h
Parc de La Poya

Stands d'information, renseignements, inscriptions, découvertes...
Restauration-buvette sur place
(Repli prévu salle Edmond Vigne et gymnase Jules Vallès en cas de météo défavorable)

GROUPE DE LA MAJORITÉ

ENSEMBLE POUR FONTAINE

Ensemble, pour Fontaine

Notre nouveau groupe tient tout d'abord à remercier les 61,34 % d'électeurs qui nous ont accordé leur confiance le 28 juin. Leur vote, massif, en faveur du changement nous honore et nous donne une grande responsabilité, celle de tout mettre en œuvre pour dynamiser notre commune et redorer son image.

Après des décennies de pouvoir aux mains d'une seule majorité, le chantier de reconstruction est énorme. Nous voyons chaque jour depuis notre prise de fonction combien l'alternance était nécessaire pour donner un nouveau souffle à nos services municipaux. Nous tenons d'ailleurs à saluer leur professionnalisme et l'accueil, enthousiaste qu'ils nous ont réservé.

Pour relever les défis qui se présentent à nous, il faut une équipe unie et pleinement mobilisée autour de nos engagements. Vous êtes nombreux à avoir voté pour notre liste car vous avez perçu la sincérité de notre alliance. C'est pourquoi nous avons décidé de ne constituer qu'un seul groupe majoritaire. Loin des caricatures dans lesquelles certains ont voulu nous enfermer nous ne sommes ni de droite, ni les candidats du Président. Nous sommes des Fontainois, passionnés par leur ville et animés par l'envie d'avancer ensemble. Nos différences nous travaillerons à en faire une richesse plutôt qu'un obstacle. Quel contraste avec l'opposition qui à peine élue se divise déjà, démontrant par là même le caractère factice et électoraliste de leur union.

Certains veulent qu'à Fontaine rien ne bouge. Et bien nous nous voulons au contraire que cela bouge. Nous voulons plus d'environnement, plus de sécurité, plus d'animation. Nous voulons une gestion de la ville résolument tournée vers les habitants et non pas vers les amis de ceux qui sont au pouvoir. Nous voulons plus de solidarité et des services publics renforcés. Nous voulons des écoles, des bâtiments, des espaces publics mieux entretenus. Nous voulons tout cela parce que vous l'avez voulu. Et nous le mettrons en œuvre.

Franck Longo, maire. Adjoints : Denis Miniconi, Monique Kassiotis, Laurent Thoviste, Isabelle Jimenez Debeze, Gérard Tardy, Evelyne De Caro, Fabrice Ferrand, Anne-Sophie Chardon, Julien Bouvier, Isabelle Ribeiro. **Conseillers délégués :** Francesco Alessi, Luc Forestier, Lila Ouyougoute, Frédéric Quantin, Laurent Ferrante, Suzette Rosset, Sonia Iannello, Martine Roussin, Denis Baudet, Line Giannone, Morgan Gimel, Elodie Di Benedetto, Flavien Blanc, Christian Faure, Michel Carras, Sabine Chevillotte. **Conseillères :** Sabine Leyraud, Ahicha Tebbi.

GROUPES DE L'OPPOSITION

FONTAINE, NOTRE PLANÈTE COMMUNE, ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Fontaine : notre engagement !

Nous tenons avant tout à saluer les Fontainoises et les Fontainois qui ont voté le 28 juin. Ils ont fait leur devoir civique dans un contexte d'abstention liée au Covid et à une crise profonde de la démocratie.

Nous les en remercions quel que soit leur choix d'électeurs et d'électrices. Ces dernières années nous avons sauvegardé les services publics indispensables, poursuivi la transformation écologique de notre commune tout en assumant l'héritage de politiques publiques humaines et sociales, le soutien indéfectible à la vie associative, la proximité. Les finances de la Ville sont saines grâce à une gestion rigoureuse. Malgré cela, les électeurs et électrices ont fait le choix de porter leur confiance sur une nouvelle équipe municipale. Nous souhaitons à cette dernière bonne chance.

Les annonces faites par F.Longo laissent supposer que les acquis sociaux, environnementaux, culturels de notre belle commune ne seront pas détruits. Nous en doutons : derrière les belles déclarations de façade du tandem Longo-Thoviste, la droite la plus dure est au commandement et les mauvais coups vont hélas pleuvoir, notamment sur les couches populaires et les services publics. Ces services publics qui ont été exemplaires tout au long de la crise sanitaire et que nous remercions chaleureusement.

Nous assurons à l'ensemble des services municipaux et à tous les habitants que notre groupe sera mobilisé pour Fontaine notre ville. Notre engagement sera total dans une opposition constructive mais sans compromission. Nous serons vos lanceurs d'alerte avec l'aide de votre mobilisation citoyenne.

À la Métro, la gauche écologique et sociale de Fontaine sera représentée par le président de notre groupe Jean-Paul Trovero : vous pourrez compter sur sa détermination dans la majorité métropolitaine.

Ensemble, nous ferons gagner Fontaine.

Jean-Paul Trovero (PC) - Président, Amélie Amore (PS), Raymond Souillet (société civile)

OSER À FONTAINE

Continuons d'oser à Fontaine

Dimanche 28 juin, les Fontainoises et les Fontainois ont décidé de confier la gouvernance de la ville à M. Longo.

Ce qui caractérise ce scrutin, c'est d'abord une abstention importante puisque 60 % des électeurs ne se sont pas déplacés. Mais c'est ensuite un choix très clair, Mr Longo ayant été élu par 61 % des votants. L'histoire de Fontaine ne s'arrête pas aujourd'hui, mais dorénavant elle aura un autre visage.

Nous avons senti cette volonté de changement au cours des nombreuses rencontres de terrain, et nous avons travaillé avec les Fontainoises et les Fontainois à un projet responsable et ambitieux pour notre ville, afin d'accélérer les transitions écologiques, démocratiques et sociales.

Pour le second tour nous avons choisi d'amorcer ce virage de l'intérieur au travers d'un programme commun respectueux de ces engagements, mais unis afin de faire barrage à la droite.

Nous sommes fiers de ce que nous avons porté pour Fontaine : la protection de la planète, le développement des mobilités alternatives, le renforcement de la place des habitants dans la vie communale et les solidarités. Ce sont ces engagements qui nous guideront pendant ce mandat.

Pour notre équipe de gauche citoyenne et écologiste, l'histoire ne s'arrête pas là : nous continuerons de défendre nos convictions, de les travailler et de les partager avec vous.

Elu.e.s dans l'opposition, nous serons très attentifs à l'action de la nouvelle municipalité de droite, et n'hésiteront pas à intervenir contre tout manquement à l'intérêt général, la démocratie, la justice sociale ou la défense de l'environnement.

Nous serons également très vigilants quant à la place qui sera faite à la minorité, conformément à l'engagement pris par Mr Longo.

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les électrices et les électeurs qui nous ont fait confiance, mais aussi toutes celles et ceux qui nous ont soutenus. Vous pouvez nous contacter par mail à ensemble@oserafontaine.fr pour continuer d'Oser à Fontaine.

Sophie Romera (LFI) - Présidente, Jérôme Dutroncy (PG), Camille Montmasson

À VOTRE SERVICE

• Hôtel de ville

89 mail Marcel Cachin - 04 76 28 75 75

Le lundi 9h-12h/13h30-18h

Du mardi au vendredi de 9h-12h/13h30-17h

Permanence décès et naissance le samedi 10h-12h

• Services techniques municipaux

2 allée de Gève - 04 76 26 93 30

04 765 38600 (demandes d'intervention) ;

Du lundi au jeudi : 8h-12h/13h45-17h

vendredi : 8h-12h/13h30-16h30

• Centre communal d'action sociale (CCAS)

32 bis rue de la Liberté - 04 76 28 75 03

Lundi, mercredi, jeudi : 9h-12h/13h30-17h

Mardi : 9h-12h/13h30-18h30. Vendredi : 9h-14h30

• Centres sociaux

Romain Rolland : 113 bd Joliot-Curie - 04 76 27 13 09

George Sand : 14 bd Joliot-Curie - 04 56 38 22 23

• Les marchés (le matin)

Marcel Cachin : mardi, jeudi, samedi et dimanche

Place Louis Maisonnat : mercredi et vendredi

• **La Poste** : 83 mail Marcel Cachin - 04 76 85 91 34

• **Trésor public** : 2 bd Paul Langevin - 04 76 27 41 62

SANTÉ

Numéro pour trouver la pharmacie de garde dans l'agglomération : 3237

• Espace santé

11 place des Écrins - 04 76 26 63 46

Accompagnement santé, lieu d'écoute, vaccinations gratuites

• Centre de planification et d'éducation familiale

11 place des Écrins - 04 76 26 97 40

Conseil et information, consultations médicales, entretien individuel ou de couple

• Bureau d'hygiène et salubrité

2 allée de Gève - 04 76 26 93 30

Le service fait appliquer et respecter la réglementation en matière d'hygiène et de santé publique

• Centre médico-psychologique enfants et adolescents

6 rue George-Sand - 04 56 58 82 50

PERSONNES ÂGÉES

• Résidences

La Roseraie : 17 rue Jules Guesde - 04 76 26 65 44

La Cerisaie : 40 impasse de Chartreuse - 04 76 27 44 84

• Ehpad L'Églantine

15 rue Eugène Charbonnier - 04 38 03 10 50

VIVRE ENSEMBLE

• Service prévention et médiation

Il héberge les permanences du point d'accès au droit, accessibles à tous, sur rendez-vous : 12 avenue

Aristide Briand - 04 76 27 58 71

• Médiation citoyenne

• Aide et information aux victimes

• Avocat

• Conciliateur de justice.

Renseignement et rendez-vous : 04 76 27 58 71

• Service égalité, citoyenneté

32 bis rue de La Liberté - 04 76 28 76 28

PETITE ENFANCE

• Espace 3 POM'

13 rue Henri Roudet - 04 76 28 76 50

lundi et mercredi : 9h-12h/13h30-17h

mardi : 9h-12h/13h30-19h

jeudi : 9h-12h/13h30-18h30

vendredi : 9h-14h30

• Espace d'accueil et d'information

• Relais assistants maternels (RAM)

• Ludothèque

• Lieu d'accueil enfants-parents POM' d'Épices

• Accueils collectifs réguliers municipaux

Léa Blain : 33 rue Jean Pain - 04 76 26 59 15

Bleu-Cerise : 88 rue Charles Michels - 04 76 47 38 54

• Crèche halte-garderie parentale Mosaïque

55-57 mail Marcel Cachin - 04 76 26 42 45

• Accueils occasionnels municipaux

George Sand : 14 bd Joliot-Curie - 04 76 26 30 45

Romain Rolland : 113 bd Joliot-Curie - 04 76 27 84 78

Les Cabris : 14 place des Ecrins - 04 76 27 29 09

EMPLOI

• **Pôle emploi** : 26 rue de la Liberté - 3949

• **Maison intercommunale pour l'emploi rive gauche du Drac** : 28 rue de la Liberté - 04 76 53 34 10

• **Mission locale Isère Drac Vercors** :

28 rue de la Liberté - 04 76 53 34 10

COLLECTE SÉLECTIVE ET TRI

• **Renseignements** : 0 800 50 00 27

• **Déchets ménagers (poubelle grise)** : habitat collectif mardi et vendredi. Habitat individuel mardi ou vendredi.

• **Déchets recyclables (poubelle verte)** : habitat collectif lundi et jeudi. Habitat individuel lundi ou jeudi.

• **Verre** : containers spéciaux



• **Déchèterie** : 6 rue René Camphin - 04 56 58 52 22
ou toute autre déchèterie des communes de la Métropole

URGENCES

• **SAMU** : 15

• **SOS Médecins** : 04 38 70 17 01

• **Centre anti-poison (Lyon)** : 04 72 11 69 11

• **Pompiers** : 18

• **Police secours** : 17

• **Police nationale (bureau de Fontaine)**

04 56 45 96 30 ; du lundi au jeudi : 10h-18h ;

vendredi : 10h-17h25

• **Police municipale** : 04 76 53 11 78 - 06 85 19 53 21

• **Urgence gaz** : 0 810 43 30 38

• **Urgence électricité** : 09 726 750 38

• **Fuites d'eau sur le réseau d'eau public potable**

En journée de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

(16h30 le vendredi) : 0 800 500 048

Nuit et week-end : 04 76 98 24 27

• **Problèmes sur le réseau d'égouts public**

En journée : réseau d'assainissement, 04 76 59 58 17

Entre 12h30 et 13h30, nuit, week-end et jours fériés :

04 76 98 24 27



Institut Ho'Omaha

Maria Harsché (esthéticienne) propose depuis le mois de janvier des massages du monde entier, des soins du visage, des mains et des pieds, des épilations (femmes-hommes) ainsi qu'un espace hammam.

52, rue de la Liberté

Lundi : 14h-19h

Mardi au vendredi : 9h-19h

Samedi : 9h-13h

06 79 62 05 06

www.ho-omaha.com (rdv en ligne)



LOISIRS/CULTURE

- **Centre nautique Lino Refuggi**
76 allée des Balmes - 04 76 28 22 62
- **Médiathèque Paul Éluard**
31 avenue du Vercors - 04 76 26 31 35
- **Espace multimédia**
31 avenue du Vercors - 04 76 26 97 30
- **Ludothèque Espace 3 POM'**
13 rue Henri Roudet - 04 76 28 76 50
- **La Source**
38 avenue Lénine - 04 76 28 76 76
- **Conservatoire de musique (CRC)**
38 avenue Lénine - 04 76 28 76 80
- **Le VOG**
Centre municipal d'art contemporain
10 avenue Aristide Briand - 04 76 27 67 64
- **MJC Nelson Mandela**
30 rue de la Liberté - 04 76 28 13 25

ESPACE FAMILLE

Inscription et paiement des activités petite enfance, périscolaires, accueils de loisirs et restauration
7 place des Écrins - 04 57 38 50 10
espace.famille@ville-fontaine.fr
- Lundi : 9h à 12h et 13h30 à 18h
- Mardi au vendredi : 9h à 12h et de 13h30 à 17h

JEUNESSE

- **Service jeunesse**
5/7 place des Écrins - 04 76 85 91 17
- **Point information jeunesse (Pij)**
48 avenue Aristide Briand - 04 76 56 21 91
Horaires du Pij : pendant l'année scolaire
- Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h à 18h30
- Mercredi de 10 h à 12 h et 13h30 à 18h30
Vacances scolaires : du lundi au vendredi de 10h à 12h et 13h à 16h. Ouverture le dernier samedi du mois pour des ateliers thématiques

ACCUEILS DE LOISIRS

- **Elsa Triolet** : 3-5 ans et 6-8 ans
32 bis rue de la Liberté - 04 76 28 75 03
- **Romain Rolland** : 8-11 ans
Centre social Romain Rolland
113 bd Joliot-Curie - 04 76 27 13 09
- **3 POM'** : 3-5 ans
13 rue Henri Roudet - 04 76 28 76 50
- **Saint-Nizier** : 4-11 ans (vacances d'été) ;
7-11 ans (vacances d'hiver)
04 76 56 37 91

CARNET

→ MARIAGES

Février
Vanessa Sornette et Hervé Ferrand

→ NAISSANCES

Novembre
Rino Russo

Mai

Hayden Gey Le Coz
Eniola Odenike Shedraca

Juin

Nathan Arnone



Centre nautique Lino Refuggi

Le centre nautique Lino Refuggi a rouvert ses portes avec de nouvelles règles sanitaires et de sécurité, une nouvelle organisation et de nouveaux tarifs jusqu'à fin août. Les réservations sont obligatoires et se font individuellement sur piscine.ville-fontaine.fr

3 créneaux

- 9h à 11h. Fermeture caisse à 10h30 ou avant si créneau plein. Évacuation à 11h fermeture de la piscine à 11h30.
- 12h30 à 14h30. Fermeture caisse à 14h ou avant si créneau plein. Évacuation à 14h30 fermeture de la piscine à 15h.
- 16h à 18h. Fermeture caisse à 17h30 ou avant si créneau plein. Évacuation à 18h, fermeture de la piscine à 18h30.

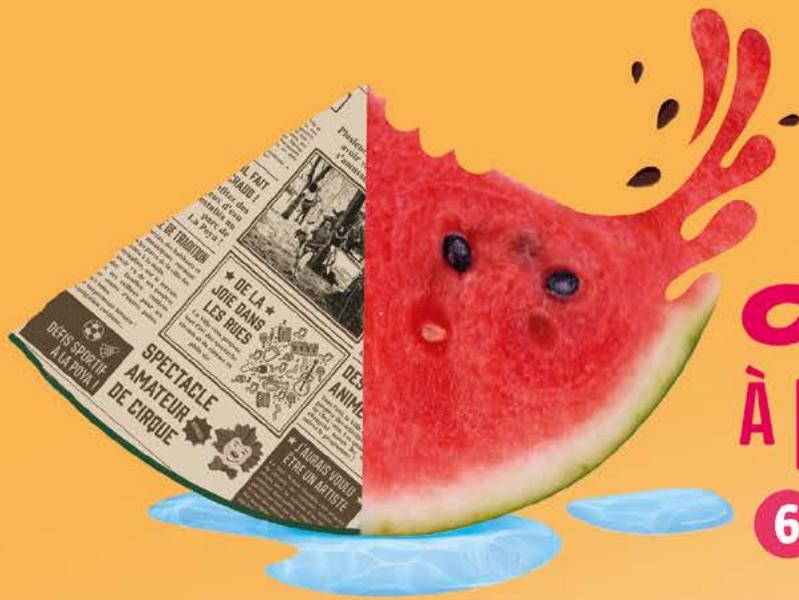
Gratuit pour tous les Fontainois (3 € pour les non Fontainois et gratuit pour les moins de 3 ans).



Print My Deco

Stéphane Vanhille propose de l'impression numérique grand format (affiches, bâches, panneaux...) ainsi que du marquage textile (tee-shirt, sweat-shirt, body bébé...) et accessoires variés (mug, tablier, trousse...) pour les particuliers et les entreprises.

30 rue des Buissonnées
06 59 30 77 94
www.printmydeco.com



L'été À FONTAINE

6 juillet au 29 août

MAR. 21/07

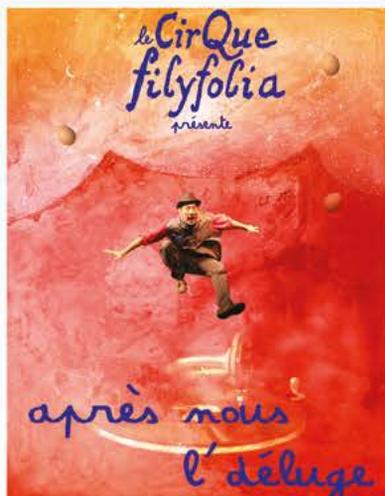
20h30
Place des Écrins
→ SPECTACLE VIVANT
RÉMINISCENCE



© Darri

MER. 22/07

17h30
Parc Jean Moulin
→ SPECTACLE VIVANT
APRÈS NOUS
L'DÉLUGE



MAR. 28/07

21h45
Parc Pierre Villon
→ CINÉMA EN PLEIN AIR
TOY STORY 4



MAR. 04/08

21h30
Les Floralies
→ CINÉMA EN PLEIN AIR
LE ROI LION



SAM. 08/08

21h
Square des Floralies
→ SPECTACLE DE CIRQUE
LE BARIL À SOUK

MAR. 11/08

21h30
Parc Jean Moulin
→ CINÉMA EN PLEIN AIR
YAO



MAR. 18/08

20h30
Parc de La Poya
→ CONCERTS TIGADRINE
+ MAYA KUTSI

MAR. 25/08

21h30
Marché Marcel Cachin
→ CINÉMA EN PLEIN AIR
LE GRAND BAIN